



CHIFFRES CLES 2022

Le secteur du paysage confirme sa dynamique de croissance : le CA augmente de 21 %¹ en 2 ans, pour s'établir à 7,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022

Paris, le 3 octobre 2023 – L'Union Nationale des Entreprises du Paysage dévoile aujourd'hui les chiffres clés de la branche du paysage à fin 2022. Cette onzième étude biennale*, couvrant la période 2021-2022, met en lumière un secteur du paysage florissant. Sur tous leurs marchés, publics et privés, les entreprises du paysage rencontrent une croissance exceptionnelle, qui a permis de créer 23 350 emplois en 2 ans. Pour faire face à une demande croissante de végétalisation aussi bien en ville que dans les espaces privés (entreprises, copropriétés...) ou dans les jardins de particuliers, les entreprises du paysage continuent d'embaucher massivement et d'investir, malgré des difficultés de recrutement.

Les chiffres clés des entreprises du paysage en un coup d'œil

32 450 Entreprises	132 100 actifs	7,7Mds d'€ de chiffre d'affaires
23 350 créations nettes d'emploi en 2 ans (dont 19 000 en France métropolitaine)	565 M d'€ d'investissements en 2022	83% des salariés en CDI

¹ Données en euros courants, augmentation pour la France métropolitaine

Un secteur qui connaît une croissance exceptionnelle



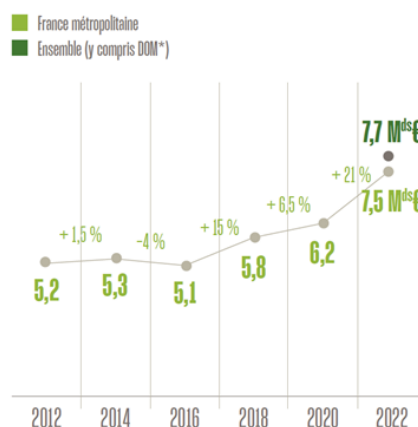
En 2022, la branche du paysage pèse **7,7 milliards d'euros, 32 450 entreprises et 132 100 actifs**². Ces indicateurs, tous en hausse, illustrent le dynamisme exceptionnel du secteur : en France métropolitaine, le nombre d'entreprises a augmenté de 7 % en seulement deux ans, ce qui représente une vraie accélération rapportée à la période précédente (+ 14 % d'entreprises en plus en 10 ans).

Ces créations d'entreprise témoignent de la bonne santé du secteur : plus d'une entreprise du paysage en activité sur 5 a été créée ou reprise depuis 2020. A noter que plus de la moitié (51%) des entreprises en activité du secteur ont été créées ou reprises depuis 2016, et ont donc moins de 6 ans (à fin 2022).

Sur les 2 dernières années, le CA des entreprises en France métropolitaine a progressé de 21 %, soit 10 % par an en moyenne. Cette croissance représente à elle seule la moitié de la croissance observée depuis 10 ans (+ 40 %) et est portée par l'ensemble des entreprises, quelle que soit la région d'implantation.

Cette croissance du CA, largement supérieure à la plupart des autres secteurs d'activité sur le territoire, est toutefois à tempérer par une reprise post-COVID favorable aux espaces verts et les tensions inflationnistes des deux dernières années³.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE 2012 ET 2022* en M^{ds} €

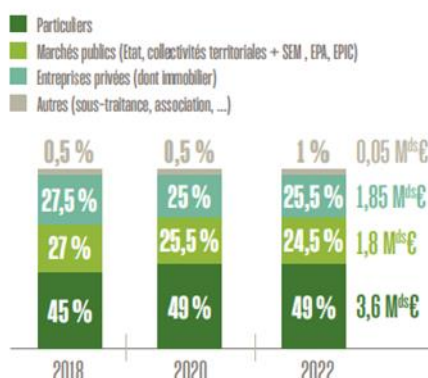


L'activité des entreprises du paysage portée par le marché des particuliers et la création d'espaces verts

L'activité de la branche du paysage a bénéficié de la croissance de l'ensemble de ses trois grands marchés : + 27 % pour le secteur privé, + 24 % auprès des particuliers et "seulement" + 20 % sur les marchés publics. Les particuliers restent les « premiers clients » des entreprises du paysage, dont le CA pèse pour près de la moitié du CA global (49 %, soit 3,6 milliards d'euros). Des chiffres qui confirment cette année encore les besoins de nature des Français, renforcés ces deux dernières années par la crise sanitaire.

Les marchés publics représentent un quart du CA de la branche (24,5 %, soit 1,8 milliards d'euros en 2022) avec une croissance en deçà des performances des autres marchés : + 20 %, équivalent à une hausse de 0,3 milliards d'euros en 2 ans. La croissance de ce marché, plutôt faible

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ PAYSAGE SELON LE COMMANDITAIRE DES TRAVAUX en milliard d'euros H.T.



² Y compris Drom (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion)

³ Les chiffres sont exprimés en euros courants

en début de période, s'est redressée à partir du 2nd semestre 2022, mais sans rattraper les autres secteurs d'activité.

La part du CA provenant des entreprises privées a augmenté de 0,5 point, et représente 25,5 % de l'activité de la filière soit 1,85 milliards d'euros en 2022, avec une croissance remarquable de + 27 % en 2 ans.

La création de jardins et d'espaces verts pèse de plus en plus lourd dans les activités des entreprises et représente désormais 57% du CA de la branche : l'augmentation est de + 1,5 point en 2 ans. Les activités d'entretien de ces espaces représentent 40,5% du CA, en baisse de 2 points. Enfin, 2,5% de l'activité de la filière sont générés par d'autres activités du paysage, par exemple les travaux de génie écologique ou l'éco-pastoralisme.

« Ces deux dernières années, les entreprises du paysage ont démontré leur capacité d'adaptation aux grands enjeux sociétaux et environnementaux : elles ont accéléré leur montée en compétence et diversifié leurs offres pour répondre à des besoins nouveaux. Les écoles se verdissent, les copropriétés et espaces privés sont incités à prendre part à cette transition, le besoin de nature partout et pour tous augmente et s'appuie sur des compétences accrues en génie écologique et génie végétal détenues par nos entreprises.

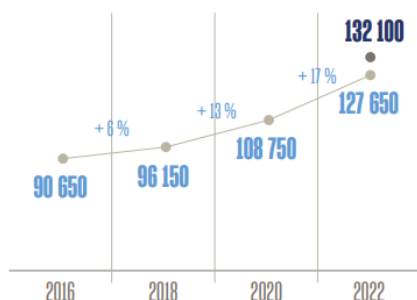
Pourtant, il reste à aligner les actes sur les discours et les intentions : nous faisons le constat que la commande publique n'est pas à la hauteur des enjeux locaux. Elle doit s'accélérer pour soutenir la végétalisation de l'espace urbain et la préservation de la biodiversité. Les actions collectives et les partenariats publics/privés doivent permettre la désimpermeabilisation et renaturation de nos villes aussi bien dans l'espace public que dans l'espace privé qui représente l'essentiel du foncier de nos villes. » explique **Nicolas Leroy, président de la commission économique de l'Unep.**

23 350 emplois nets créés depuis 2020

Afin de répondre à cette croissance, la branche du paysage s'appuie aujourd'hui sur **132 100 actifs, un chiffre en augmentation de 32% en 10 ans.** En 2 ans, **23 350 emplois nets⁴** ont été créés pour répondre aux besoins croissants des entreprises, dont près de 19 000 en France métropolitaine.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS
présents au 31/12 de chaque année

■ France métropolitaine
■ Ensemble (y compris DOM*)



Cette augmentation des effectifs est principalement portée par l'emploi salarié. Fin 2022, les entreprises employaient 104 000 salariés, soit une augmentation de près de 25 % des effectifs salariés en 2 ans. Dans le même temps, le nombre de non-salariés est resté stable.

La branche du paysage a donc une très forte capacité à créer de l'emploi : **depuis 2 ans, en France métropolitaine, les entreprises ont créé quelque 19 000 postes, soit plus de 26 nouveaux emplois par jour en moyenne !**

Cette dynamique exceptionnelle pourrait être encore plus forte si les entreprises n'étaient pas confrontées à une difficulté majeure : le recrutement. En effet, en 2022, **57% des entreprises souhaitant embaucher** n'y sont pas parvenues. Parmi les principaux freins évoqués par les chefs d'entreprise : l'absence de candidatures (73%), notamment

pour les ouvriers et le personnel permanent (versus le personnel saisonnier), et le problème de qualification des postulants (62%).

⁴ Emplois salariés et non-salariés

A noter que 4 embauches sur 10 réalisées en 2022 (38,5%), l'ont été en CDI, en augmentation de 2,5 points par rapport à 2020. Viennent ensuite les contrats d'apprentissage pour (23%, + 4 points), puis les CDD et les contrats de saison (respectivement 19,5 et 17 %).

En 2022, le secteur compte ainsi 104 000 salariés⁵, dont 83 % en CDI, un pourcentage en légère baisse par rapport à 2020 (-3 points). Cela s'explique par la forte augmentation des contrats d'apprentissage : **13 % des salariés en 2022 sont des apprentis, vs 7,5 % en 2020,** qui suivent une voie royale pour s'intégrer plus facilement dans le monde du travail.

« Si l'activité de nos entreprises ne cesse de croître, elles doivent faire face pour la plupart d'entre elles à de fortes difficultés de recrutement. Pendant trop longtemps, l'apprentissage et l'enseignement agricole ont été les parents pauvres de nos systèmes éducatifs. Même si nous voyons que la tendance s'inverse depuis peu, nous payons aujourd'hui le prix d'une politique d'orientation insuffisamment adaptée aux réalités économiques. Notre profession a pourtant des atouts indéniables à faire valoir, auprès des plus jeunes comme des adultes en reconversion : nos emplois, à pourvoir sur l'ensemble du territoire, sont durables, non-délocalisables, et accessibles du CAP au diplôme d'ingénieur.

Nos entreprises sont actrices de l'action sociale, par la formation, l'insertion, l'inclusion et la reconversion. Nos métiers ont du sens, et s'inscrivent pleinement dans la transition écologique en cours. » commente **Laurent Bizot, président de l'Unep.**

Les entreprises du paysage investissent dans l'avenir

Pour continuer à accompagner la dynamique de la filière et accélérer les transitions à l'œuvre, les entreprises du paysage ne misent pas que sur le recrutement : elles investissent aussi massivement.

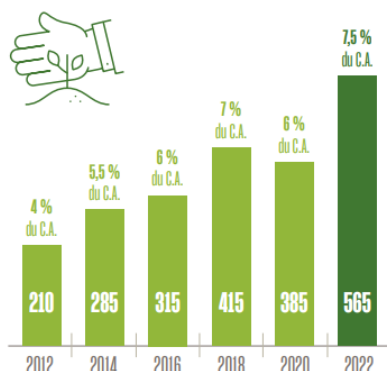
En 2022, les entreprises ont dépensé 565 millions d'euros en investissements, soit une **augmentation de 46 % par rapport à 2020.** En 10 ans, ces montants ont augmenté de 170 %. Si les investissements ont fortement augmenté en valeur, ils ont augmenté également en proportion : **la part du CA qui leur est consacrée est en 2022 de 7,5 %, soit + 1,5 point en 2 ans.**

Près de la moitié (47 %) de ces investissements concernent le matériel de chantier et l'outillage. **En 2022, 42 % étaient destinés à mieux respecter l'environnement, diminuer les nuisances ou améliorer l'environnement de travail des salariés (RSE),** un montant qui a presque doublé par rapport à 2020, atteignant **230 millions d'euros.**

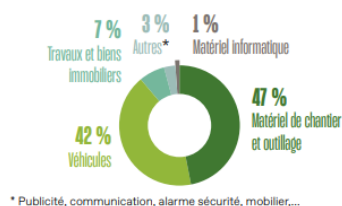
Pour fidéliser leurs salariés, et accompagner leur montée en compétence, les entreprises investissent aussi massivement dans la formation de leurs collaborateurs : ils sont ainsi 22 % à avoir suivi une formation en 2022. Par ailleurs, près d'une entreprise sur quatre (24 %) a procédé à des investissements en formation au-delà de l'obligation légale.

⁵ Y compris Drom (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion)

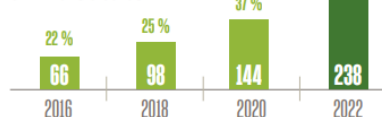
MONTANT GLOBAL
DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS
en millions d'euros



RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS
SELON LE TYPE D'ACHAT



ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT RSE
DES ENTREPRISES
en millions d'euros



Laurent Bizot conclut : « Ces indicateurs viennent valider une intuition partagée par tous les professionnels du paysage : celle d'une transformation continue, soutenue et irréversible de la façon dont nous intégrons et organisons le végétal dans notre quotidien. La dynamique qui mobilise plus de 132 000 professionnels en France et en outre-mer témoigne également d'une prise de conscience active des particuliers, des entreprises et des collectivités, d'un besoin d'être accompagnés, conseillés et soutenus pour verdir nos modes de vie, au sens propre, avec des compétences reconnues, qui confirment cette année encore toute leur valeur ajoutée ».

Et en 2023 ? Focus sur le Baromètre Unep - VALHOR - AGRICA des entreprises du paysage au 1^{er} semestre 2023*

Les chiffres du Baromètre montrent que la dynamique de 2022 se poursuit en début d'année 2023 : face à une croissance modérée, le secteur continue de recruter, malgré des difficultés à identifier des talents. Mais plusieurs signaux appellent à une certaine vigilance :

« Depuis le début de l'année 2023, notre secteur poursuit sa croissance, démontrant une fois encore le besoin pérenne de nature et de végétalisation exprimé partout et par tous. Mais certains signaux nous préoccupent, comme le coup de frein prévu dans la construction (immobilier individuel et collectif) et l'inflation qui entame le pouvoir d'achat des particuliers. L'urgence climatique doit bousculer nos dogmes : tous les acteurs impliqués dans la planification écologique doivent créer des synergies nouvelles au bénéfice d'une accélération des plans d'actions verts et vertueux. Et lorsque l'on parle de solutions vertes, il ne faudrait pas oublier le végétal : il est notre meilleur allié, car les solutions fondées sur la nature font partie des réponses à mettre en œuvre pour améliorer notre cadre de vie et la résilience de tous nos environnements. » **commente Laurent Bizot.**

LES CHIFFRES À RETENIR DU PREMIER SEMESTRE 2023 ⁽¹⁾ :

Croissance (versus S1 2022) : + 3,5 %

Marchés publics : + 5 %

Marché des particuliers : + 3,5 %

Marchés privés : + 2,5 %

Taux d'embauche ⁽²⁾: 14 %

Entreprises souhaitant embaucher sans y parvenir : 40 %

Entreprises souhaitant embaucher dans les 6 mois : 67 %

Evolution de la nature des interventions :

Création de jardins et d'espaces verts : + 4 %

Entretien de jardins et d'espaces verts : + 3 %

Nature des embauches :

CDI : 42 %

CDD : 44 %

Apprentissage / alternance : 14 %

(1) L'étude est réalisée en euros courants, l'inflation n'est donc pas prise en compte

(2) Taux d'embauche : nombre d'embauches / nombre de salariés présents au 31/12 de chaque année

Méthodologie : Les chiffres clés de la branche du paysage est une enquête menée par l'institut Xerfi-Spécific pour le compte de l'Unep et VALHOR, avec le soutien d'AGRICA, entre avril et juin 2023, auprès de 1 264 entreprises représentatives de la profession (adhérentes ou non à l'Unep) et rassemblant 12 260 salariés, interrogées par questionnaire. L'étude est complétée par des données de la MSA. Il s'agit de la onzième édition des chiffres clés de la branche du paysage.

***Méthodologie :** Enquête réalisée par Xerfi Spécific pour VALHOR du 05 juillet au 26 juillet 2023 auprès de 350 paysagistes à raison de :

- 100 entreprises de 5 salariés et moins.
- 150 entreprises de 6 à 19 salariés.
- 100 entreprises de plus de 20 salariés.

[Télécharger le rapport intégral ici « Chiffres clés 2022 des entreprises du paysage »](#)



À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

www.lesentreprisesdupaysage.fr

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 32 450 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE). L'Unep a été reconnue partenaire « Engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité en 2021.



À propos de VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 52 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 186 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, JAdF, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (Unep, FFP). Les 5 missions de VALHOR sont fixées par un programme d'actions triennal, fruit de l'accord de financement interprofessionnel conclu par les dix organisations professionnelles membres : - développer le potentiel économique, notamment par la certification et la labellisation des entreprises dans le respect de la protection de l'environnement ; - répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services, notamment en favorisant l'innovation et la recherche ; - favoriser la connaissance de la production et du marché pour permettre l'adaptation de l'offre à la demande ; - promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse des métiers de la filière et leur excellence, et attirer de nouveaux talents ; - fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles pour porter les intérêts de la filière. www.valhor.fr #LeVegetalCEstLaVie

VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

www.valhor.fr



www.groupafrica.com

À propos du Groupe AGRICA

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec plus de 700 000 bénéficiaires d'une pension de retraite complémentaire à ce jour et plus d'1,4 million de cotisants dans 236 800 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, tels que les entreprises de production, du secteur du paysage, les coopératives, les organismes professionnels agricoles et activités connexes.

CONTACTS PRESSE

Agence Hopscotch

unep@hopscotch.fr

Tina Meunier / 06 60 22 12 44 – tmeunier@hopscotch.fr